

Raffarin : la timidité ou l'audace ?

(*Le Monde* du 11 juillet 2002)

Aucun gouvernement de droite ne s'est trouvé dans une situation aussi favorable depuis le début de la V^e République : un président élu pour cinq ans, disposant d'une forte majorité dans une assemblée élue pour la même durée ; aucune difficulté à craindre du côté du Sénat ou du Conseil constitutionnel. Georges Pompidou s'appuyait aussi sur une forte majorité en 1969, mais pour quatre ans seulement et il était déjà miné par la maladie. Valéry Giscard d'Estaing, en 1974 puis en 1978, avait de tels « amis » au parlement qu'il n'avait pas besoin d'ennemis ailleurs. Jacques Chirac, en 1995, ne disposait d'une majorité que pour trois ans. S'il a préféré dissoudre en 1997, c'est dans la conviction que, n'ayant pas de politique de rechange, le pire pour lui était de perdre en 1998 à l'échéance normale. Désormais, il dispose, avec Jean-Pierre Raffarin, de tous les atouts. Il ne pourra être contraint que par les événements, la nature des choses et les conséquences de ses actes.

Quand on triomphe, il est inutile de le clamer sur les toits, à plus forte raison quand on a été à ce point favorisé par la chance. On comprend donc la modestie affichée par Jean-Pierre Raffarin pour son discours d'investiture. Il est inutile aussi de se référer à une doctrine ou à des idées générales, et donc d'invoquer le libéralisme ou le gaullisme et de dénoncer le socialisme. Aucun de ces termes ne figure d'ailleurs dans la déclaration du Premier ministre. Le mot État est souvent invoqué, mais, comme il n'est défini nulle part dans la Constitution, il faut le prendre comme synonyme d'autorité. Ce que renforce l'invocation des pouvoirs « régaliens », invocation étrange car le terme signifiait que le roi, agissant en pleine souveraineté, n'était contrôlé par personne, alors que le principe de toute démocratie est que le parlement peut contrôler à tout instant le gouvernement. Sans doute est-ce une façon de dire qu'on veut « la loi et l'ordre ». Ces euphémismes dissimulant simplement l'idée que la sévérité va s'accroître, quitte à augmenter la population pénitentiaire comme aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Un seul mot revient souvent, plus d'une dizaine de fois, celui d'humanisme. Comme le concept n'a ni contenu ni adversaire, il n'y a pas grand risque à l'adopter. Autrefois, la gauche lui donnait un parfum anticlérical. Depuis, les railleries de Sartre dans *La Nausée*, qui visaient André Malraux et Romain Rolland, (l'humaniste est une « bête lymphatique »), le monde intellectuel n'en fait plus guère usage. En adoptant l'humanisme comme étendard, la droite confirme qu'elle veut se distinguer de l'extrême droite, et qu'elle ne cherche pas à préciser davantage sa doctrine.

Ce que démontre ce qu'on pourrait appeler le principe de précaution sociale : toute phrase en faveur d'une liberté économique plus grande est assortie d'une phrase en faveur des plus démunis et de l'égalité. Ce qui est exactement symétrique de l'attitude de la gauche, pour laquelle toute proposition sociale est accompagnée d'une phrase en faveur de l'efficacité économique. La persistance de ce balancement montre qu'il n'y a pas de rupture profonde entre la politique Jospin et la politique Raffarin. D'autant que, en ce qui concerne les baisses d'impôts et les privatisations, les socialistes s'avançaient dans la même direction que le gouvernement actuel.

Dominique Strauss-Kahn écrivait : « Un changement de statut suivi d'une ouverture minoritaire du capital assurant une valorisation correcte de l'entreprise, puis d'opérations industrielles avec des partenaires existant ou à venir, est sans aucun doute la solution qu'il convient d'adopter pour EDF, et ce le plus rapidement possible. La part résiduelle de l'État devra être suffisante pour assurer un ancrage incontestable, sans pour autant graver dans le marbre le seuil de 50 % ». Si on compare ce texte avec celui de Jean-Pierre Raffarin sur le même sujet, on pourra conclure soit que le Premier ministre se situe à la gauche du leader socialiste, soit qu'il s'exprime plus prudemment pour parvenir plus sûrement au même résultat.

Sur toute une série de grands sujets, il faudra attendre les projets de lois et les débats futurs pour connaître avec précision la politique du gouvernement. Pour la justice, il veut réduire les délais de jugement. Ce qui est une question de moyens et d'hommes, mais aussi de procédure : cela passe donc par des réformes considérables. Pour les retraites, c'est plutôt un problème de négociation et de tactique vis-à-vis des partenaires sociaux. De même pour la santé et la sécurité sociale. Pour la défense, Jean-Pierre Raffarin oscille entre l'intention générale (la politique française de défense doit se concevoir dans une perspective européenne) et le souci du détail (« avoir des pièces de rechange pour nos avions, afin qu'ils puissent fonctionner »). Mais, là aussi, il faut suspendre son jugement jusqu'aux décisions qui seront prises en matière de dépenses militaires et d'armement.

Trois questions essentielles dominent la politique française, et donc ce qu'on doit ou peut attendre de ce gouvernement.

La première concerne l'Europe. Il faut à la fois élargir et renforcer l'Union européenne. Chacun sait que l'entreprise bute sur cette difficulté. La politique de Jean-Pierre Raffarin se résume ainsi : en attendant Giscard invoquons Delors. La politique française se définira, en effet, quand on connaîtra les propositions constitutionnelles de la Convention que préside Valéry Giscard d'Estaing. De Jacques Delors, on retient l'expression selon laquelle l'Europe doit être une « fédération d'Etats-nations », sans préciser d'ailleurs le degré d'intégration que présuppose l'emploi du mot « fédération ».

En deuxième lieu vient la décentralisation. Sur ce point, le Premier ministre va plus loin : le mot « région » sera introduit dans la Constitution. Michel Debré se vantait d'avoir empêché le Général de l'utiliser en 1958, et on sait qu'en 1969 de Gaulle perdit le référendum sur cette question. De même, la possibilité d'expérimenter localement sera constitutionnalisée, ce qui abritera les législateurs des foudres brandies au nom du principe d'égalité pour empêcher toute réforme et refuser toute singularité.

Ici, la bataille décisive se jouera à l'intérieur de la majorité. L'opinion est favorable à la décentralisation, mais une part notable de la profession parlementaire a des intérêts acquis dans le système départemental. Or, pour renforcer les régions et agrandir les communes, on doit passer, sinon par l'abolition, du moins par l'effacement progressif du département. Jean-Pierre Raffarin ne dévoile pas ses intentions. S'il en a, c'est le mieux qu'il puisse faire avant une bataille.

Le troisième problème est celui de la croissance potentielle. Si la France, à partir de 2003, rejoint la tête du peloton européen et se donne une croissance régulière du PIB supérieure à 3 %, comme l'ont fait les États-Unis avant 2000, avec une baisse réellement significative du chômage, tous les espoirs sont permis à ce gouvernement. Cette perspective exige une plus grande productivité du travail et du capital, et un meilleur fonctionnement

des marchés. Elle donne un sens à la réduction de la progressivité de l'impôt, à l'abaissement des charges sociales pour diminuer le coût du travail, ainsi qu'aux privatisations, à l'effort en matière de recherche et à la déréglementation.

Beaucoup à gauche pensent encore que la croissance économique passe avant tout par la dépense publique, le laxisme monétaire et la réglementation du marché du travail. La gauche de gouvernement – celle de Lionel Jospin – n'adhérait plus à cette vulgate, mais, à cause du poids des alliances ou des préjugés, elle n'osait pas la démentir. Jean-Pierre Raffarin s'y attaque ouvertement (ainsi pour la réduction des effectifs de la fonction publique et du coût du travail non qualifié). Mais, pour réussir, il lui faudra faire preuve d'un sens tactique très sûr et d'une bonne dose de courage, car il s'agit d'affronter les conservatismes de tout bord.

Tout repose donc sur Jean-Pierre Raffarin, sur Francis Mer et sur la direction du budget, avec la bénédiction de Jacques Chirac. Jamais le sort de tant de projets n'aura dépendu de si peu de gens. S'ils réussissent, leur prudence et leur empirisme seront loués comme des preuves de leur habileté et de leur détermination. S'ils échouent, on ne parlera que de leur timidité et du mauvais usage qu'ils auront fait des atouts qu'ils détenaient.

Jean-Claude Casanova